



Remarque concernant l'organisation du deuxième degré

Les nombreuses directives concernant l'organisation des écoles et la complexité de la mise sur pied des horaires permettent difficilement à un établissement scolaire de respecter intégralement les choix de chaque élève.

L'Institut Saint-Michel a décidé de limiter les possibilités de choix pour les trois raisons fondamentales suivantes :

- présenter des menus d'options assurant chacun une formation sérieuse et équilibrée ;
- organiser un horaire respectueux du rythme de vie de jeunes élèves ;
- préserver l'esprit de classe en proposant à un même groupe d'élèves le plus grand nombre possible de cours communs.

C'est la raison pour laquelle nous vous présentons, pour l'enseignement de transition, neuf grilles horaires différentes.

L'élève qui entre en 3^e année doit sélectionner la grille horaire qui lui convient ou qui lui est conseillée et la compléter éventuellement en choisissant une activité complémentaire à 2 heures (obligatoirement pour les menus B, D et E, facultativement pour le menu C).

Ces choix s'étendent aux deux années du deuxième degré (3^e et 4^e années). Les seuls changements qui pourraient être autorisés après la 3^e année seraient décidés par le Conseil de classe à la lumière des résultats obtenus par l'élève à la fin de l'année scolaire.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Grille horaire des 3^e et 4^e années

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA GRILLE HORAIRE DES 3^e et 4^e ANNEES

1. COURS DE FORMATION COMMUNE obligatoires pour tous les élèves

Religion	2 h
Education physique (sauf Sport - études)	2 h
Géographie	2 h
Histoire	2 h
Langue maternelle	5 h
Langue moderne I (néerlandais, allemand ou anglais)	4 h
Mathématiques	5 h

2. COURS DE FORMATION COMMUNE dont le NIVEAU est laissé au choix des élèves

Sciences	3 h ou 5 h
----------	------------

3. FORMATION AU CHOIX : les élèves choisissent une ou plusieurs options

OBS	Sciences Economiques	4 h
OBS	Latin	4 h
OBS	Langue moderne II (néerlandais ou allemand)	4 h
OBG	Sport - études football	8 h
OBG	Informatique	8 h

4. OPTIONS OU ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES : les élèves choisissent une option pour compléter leur horaire

Education plastique	2 h
Activités sportives	2 h
Informatique	2 h
Conversation anglaise (uniquement pour les élèves en immersion et obligatoire pour eux)	2 h

REMARQUE : Quel HORAIRE HEBDOMADAIRE peut suivre un élève ?

- Dans l'enseignement général, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 32 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 34 heures.
- Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire hebdomadaire d'un élève ne peut pas dépasser 34 heures de cours sauf pour ceux qui suivent deux cours de langue moderne à 4h. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire peut atteindre 36 heures.
- Si l'élève suit des cours de rattrapage, son horaire peut temporairement atteindre 34 h.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Tableau des menus d'options proposés

1. FORMATION COMMUNE : cours obligatoires pour tous les élèves

	GT	TT Foot	TT Info
Religion.....	2	2	2
Education Physique.....	2	0	2
Géographie.....	2	2	2
Histoire.....	2	2	2
Langue maternelle.....	5	5	5
Langue moderne I.....	4	4	4
Mathématiques.....	5	5	5
Total	22	20	22

2. FORMATION OPTIONNELLE : choisir un menu d'options parmi les 8 proposés

Menus	Général						Technique		
	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Formation commune	22	22	22	22	22	22	20	20	22
Formation commune de niveau optionnel - Sciences	3	3	5	5	3	3	3	3	3
Formation au choix									
Langue moderne II	4		4		4	4	4		
Sciences économiques	4	4							
Latin									4
Sport - études football							8	8	
Informatique									8
Total intermédiaire →	33	29	31	27	29	33	35	31	33
Menu à compléter par une activité à 2h : obligatoire pour les menus B, D, E - facultative pour le menu C									
Activités complémentaires à 2h									
Informatique									
Activités sportives									
Education plastique									
Total à atteindre →	33	31	31	29	31	33	35	31	33

Remarques :

1. Les élèves de l'option Sports - études ne suivent pas le cours d'éducation physique 2h.
2. La première langue moderne est celle qui a été suivie à partir de la première année du secondaire.
3. La deuxième langue moderne est un cours qui commence en troisième. L'élève n'oubliera pas de préciser sur la feuille de choix quelle langue il choisit parmi les deux proposées (néerlandais ou allemand).
4. ! Le choix des menus B, D, H et I, sans langue moderne II, bloque l'accès à cette deuxième langue jusqu'à la fin de la 6^e année.



ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Immersion en langue anglaise

Qu'est-ce que l'immersion ?

Le nom officiel donné à la méthode d'apprentissage par immersion linguistique est « EMILE » qui signifie Enseignement d'une Matière par Intégration d'une Langue Etrangère. Il s'agit donc de dispenser des cours inscrits dans le cursus normal de l'élève non pas dans la langue habituelle d'enseignement, le français, mais bien dans la langue-cible, l'anglais.

Le décret qui régit l'organisation de l'immersion précise qu'aux deuxième et troisième degrés, 8 à 13 périodes de cours peuvent être organisées en langue-cible.

A Saint-Michel, outre le cours de Langue moderne 1 (4h), nous avons opté pour les cours d'Histoire (2h) et de Géographie (2h) donnés dans la langue-cible ainsi que pour un cours de Conversation anglaise (2h), soit un total de 10 périodes de cours dans la langue-cible.

Pourquoi proposer l'immersion linguistique ?

- Tout d'abord pour l'importance accrue des langues dans notre société ; de plus, l'anglais, langue de communication internationale reconnue, est de plus en plus exigé dans les études supérieures et dans bon nombre de professions.
- Ensuite, parce que nous pensons que l'immersion est un excellent moyen d'améliorer le niveau de maîtrise d'une langue étrangère.
- Enfin, parce que nous sommes persuadés que les compétences acquises dans la maîtrise de l'anglais pourront être transférées à l'apprentissage d'autres matières.

Quelles sont les implications au niveau de l'évaluation ?

L'évaluation doit être gérée en fonction des deux objectifs qui s'articulent dans les cours en immersion : l'acquisition des compétences de la discipline étudiée et l'acquisition des compétences de la langue cible. La certification est donnée sur base des mêmes référentiels d'acquisition de compétences que pour les élèves qui ne sont pas en immersion.

Quelles sont les qualités attendues chez un élève qui souhaite s'inscrire en immersion ?

- La motivation personnelle et pas seulement celle des parents.
- L'implication dans le travail scolaire.
- L'ouverture d'esprit à une autre culture.
- La débrouillardise.
- Une réelle capacité de concentration.

Pour quels élèves ?

Pour celles et ceux qui ont suivi les cours en immersion dès la première année du secondaire.

Quels menus sont accessibles ?

Les élèves en immersion choisiront un menu avec une deuxième langue moderne (Néerlandais ou Allemand) ou l'option Informatique à 8h en Technique Transition.

Les menus accessibles sont donc les menus :

- A – Sciences 3 – Langue moderne II – Sciences économiques
- C – Sciences 5 – Langue moderne II
- E – Sciences 3 – Langue moderne II
- F – Sciences 3 – Langue moderne 2 – Latin
- I – Informatique en technique de transition

ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Contenu et objectifs des options de base

SPORT - ÉTUDES (football) 8h/semaine (option de base groupée)



La finalité de cette option est d'aider les élèves motivés pour la pratique sportive intensive à poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions. En intégrant un temps important de pratique sportive dans le cadre de l'école, cette option offre la possibilité aux élèves de valoriser leurs talents physiques et d'établir des liens entre une activité de prédilection, le football, et les cours de formation commune. Il ne s'agit donc pas de former des athlètes de haut niveau mais bien d'offrir aux jeunes une scolarité classique, avec des possibilités de mouvements et d'engagement physique.

Les apprentissages proposés s'orientent vers deux domaines principaux : d'une part, la connaissance approfondie de la logique interne du football, la maîtrise des techniques et le travail de préparation physique spécifiques à ce sport ; d'autre part, des savoirs et des références théoriques nécessaires à une prise en charge progressive et autonome par l'élève de son activité physique. La pratique du football sera privilégiée (6 heures - trajets compris), la formation théorique (en relation étroite avec la pratique) occupant le reste du temps (2 heures).

La formation pratique abordera les quatre axes du programme d'éducation physique, à savoir éducation à la santé, éducation à la sécurité, éducation à l'expression et éducation sportive.

La formation théorique développera des compétences dans les domaines de l'anatomie et de la physiologie, de l'analyse du mouvement, de l'hygiène, de la méthodologie (entraînement, filières énergétiques...) et de la connaissance du sport pratiqué (règlement, arbitrage, dispositifs tactiques...).

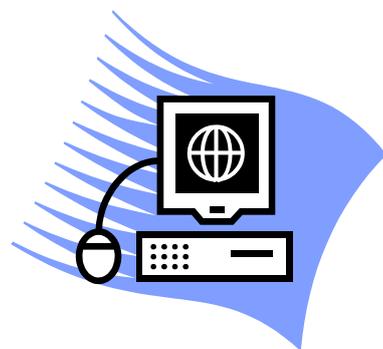
INFORMATIQUE 8h/semaine (option de base groupée)

L'objectif de l'option est de donner une formation générale en informatique, dans laquelle les notions de logique et de rigueur seront particulièrement approfondies et qui pourra conduire les élèves vers l'option Informatique du 3^e degré.

Il s'agira de faire acquérir aux élèves des mécanismes de pensée, des méthodes et des habitudes de travail efficaces devant des situations-problèmes complexes. Les jeunes apprendront à puiser de manière raisonnée et critique dans tout ce que peut leur offrir cet univers extraordinaire de conception, de production et d'utilisation qu'est l'informatique, en évitant de devenir de simples consommateurs de produits existants ; on cherchera aussi à développer leur autonomie, leur créativité, leurs capacités cognitives au travers de projets individuels et collectifs.

Les élèves suivront deux cours de 4h chacun :

- Informatique – hardware, software, codage de l'information, programmation et langage HTML.
- Exploitation de logiciels informatiques – apprentissage du clavier, traitement de texte, tableur, logiciel de PréAO, Internet et réseaux, informatique et société.





ENSEIGNEMENT DE TRANSITION

Contenu et objectifs des activités complémentaires

ÉDUCATION PLASTIQUE 2h/semaine

Objectifs :

- Développer l'esprit esthétique, l'imagination, l'esprit d'observation, l'ingéniosité et l'esprit d'initiative.
- Stimuler le goût de création et permettre diverses formes d'expression.
- Approcher certaines techniques artisanales.
- Acquérir plus de dextérité, plus de précision.
- Eduquer socialement à la prise de décision et à la participation en groupe.
- Eveiller l'esprit critique et l'autocritique, ainsi que le souci de perfectionnement.
- Se valoriser dans un art et favoriser ainsi un équilibre intérieur.



Techniques :

- Dessin et peinture : dessin au trait, aquarelles, gouaches...
- Disciplines : dessin d'observation, d'expression ou décoratif, travaux graphiques, croquis de personnages, paysages...
- Initier à un métier d'art : peinture sur soie, peinture à l'huile, fusain...
- Initiation à diverses techniques : crayons, plumes, pinceaux...

ACTIVITÉS SPORTIVES 2h/semaine



Cette activité s'adresse à tous ceux qui veulent pratiquer un supplément de sport à l'Institut, dans le but de s'y délasser ou d'y perfectionner l'une ou l'autre des disciplines proposées dans notre établissement. Parmi celles-ci, on peut citer le volley-ball, le basket-ball, le mini-football, le badminton, l'athlétisme, le tennis de table.

Il n'est pas nécessaire d'être un puriste en la matière pour pratiquer cette activité. Un minimum de motivation est cependant requis au départ.

INFORMATIQUE 2h/semaine

A ce jour, il est incontestable que l'informatique s'est imposée dans la plupart des domaines de l'activité humaine. Dans le cadre d'utilisations professionnelles ou dans celui d'utilisations plus personnelles, l'ordinateur et les logiciels sont devenus des outils performants quasiment indispensables pour assurer la sélection et le traitement d'une masse d'informations en expansion constante qui fait la complexité mais aussi toute la richesse de notre société contemporaine.



En fonction de ses spécificités scientifiques et commerciales, notre Institut a toujours voulu investir dans les nouvelles technologies du traitement de l'information et de la communication. L'installation des deux centres Cybermédia s'inscrit d'ailleurs dans la même logique.

Souhaitant dépasser le simple stade d'une informatique ludique ou « presse-boutons », cette option complémentaire a pour ambition d'amener les élèves à mieux maîtriser l'outil informatique par l'acquisition des principes techniques et méthodologiques susceptibles d'en faire des utilisateurs plus avertis.

Approche des aspects « matériel », développement d'un esprit « analytique et logique », initiation progressive aux différents logiciels standards (traitements de textes, tableurs, bases de données), exploitation des services Internet sont autant d'apprentissages à la rigueur scientifique et à l'esprit critique qui seront répartis sur les cycles de formation.

Cette option ne se veut pas seulement « instrumentale ». Elle poursuit des objectifs pédagogiques tout aussi pertinents comme le partage de savoirs et d'expériences informatiques personnelles, celui de la collaboration dans l'analyse et la résolution de problèmes adaptés, la création et la réalisation de projets multimédias collectifs. Cette option rejoint ainsi les objectifs du projet pédagogique de notre établissement